

VIVRE EN HARMONIE AVEC LE PARQUET

Le parquet, c'est bon pour le moral et bon pour la santé ! Bien-être, isolation, facilité d'entretien, respect de l'environnement... Découvrez la qualité de vie que procurent les parquets d'origine France garantie.

Sain et facile à vivre

Matériau naturel, à la fois vivant, intemporel et durable, le parquet apporte du cachet et de la beauté à un intérieur. Reposant pour les yeux, il l'est aussi pour le corps et l'esprit... Son contact est agréable sous les pieds nus. Sain et antistatique, il ne produit ni poussières, ni particules, et il ne retient aucun acarien responsable d'éventuelles allergies. Grâce à une finition de protection, il résiste aux aléas du quotidien... Quelques bons réflexes d'entretien courant suffisent : passage régulier du balai ou de l'aspirateur, et d'une serpillière humide s'il est vitrifié.



Sans polluants

Les parquets portant la marque « Parquets de France » sont classés A+ ou A dans le protocole AFSSET (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail), donc sans crainte pour les voies respiratoires. Les rares formaldéhydes que dégagent les parquets vernis ou huilés en usine proviennent des colles utilisées pour la pose. Pour ceux qui protègent leur parquet après la pose, les vitrificateurs élaborés en phase aqueuse ont une très faible teneur en COV (composés organiques volatils). Celle-ci est nulle chez la plupart des huiles incolores, championnes de la qualité de l'air.

Isolant thermique et phonique

Le bois étant un isolant thermique naturel, en hiver, le parquet ne se refroidit pas ; en été, il reste frais. Il contribue à l'équilibre hygrométrique de l'air ambiant, dans une maison bien aérée et ventilée. Le parquet apporte également une isolation acoustique : les bruits aériens sont affaiblis et les bruits d'impact étouffés par les parquets collés en plein sur une sous-couche isophonique.



Respectueux de l'environnement

L'industrie française des parquets consomme moins d'énergie et émet moins de CO2 que la fabrication d'autres revêtements à base d'énergies fossiles. Les déchets de coupe sont utilisés pour produire de la chaleur. Provenant des forêts françaises ou européennes, le bois est acheminé suivant des filières courtes, ce qui limite les pollutions liées aux transports. Ce matériau a pour autre avantage de garder captifs de grands volumes de CO2.

Au travers de la marque Parquets de France, les fabricants nationaux apportent aux consommateurs toutes les garanties légitimes de qualité et de sécurité. Ils s'engagent à long terme pour la préservation des emplois locaux en France, la promotion du savoir-faire français, l'assurance de forêts gérées durablement, des transports limités et le respect de la santé du consommateur.

HALTE AUX IDÉES FAUSSES !

Non, le parquet n'est pas compliqué à entretenir. En-dehors du dépoussiérage quotidien, il se nettoie chaque semaine à l'aide de produits doux, spécialement conçus pour les parquets, et non pas avec des détergents agressifs, à réserver aux sols durs. En cas de tache ou de rayure, les parquets vernis ou vitrifiés se rénovent à l'aide d'une émulsion métallisante, qui a pour effet de déposer un nouveau film protecteur. Dans le cas d'un parquet huilé, les rayures et taches superficielles s'effacent après un léger ponçage, un dépoussiérage et une nouvelle application locale d'huile.

Plus d'idées, plus d'infos, plus d'images :
www.parquetfrancais.org

Liens utiles :

- Les engagements du Parquet Français
- Les finitions de protection des parquets

